

COMMUNIQUÉ

Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Ville de Hearst pour le processus de planification et de consultation *Ensemble, réinventons Hearst*

Le 6 octobre 2010, Hearst, Ont. - Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et l'honorable Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles et député de Mégantic-L'Érable, ont annoncé une subvention du Fonds municipal vert^{MC} (FMV) à la Ville de Hearst. La Ville a investi 114 739 \$ dans un processus de planification et de consultation de la collectivité qu'elle a désigné *Ensemble, réinventons Hearst*, en vue d'élaborer un plan de développement durable pour l'avenir socioéconomique et environnemental de Hearst.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, au moyen du Fonds municipal vert, a dit le ministre Paradis. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont la Ville de Hearst, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

À l'heure actuelle, la Ville collabore avec la Corporation de développement économique de Hearst afin de mettre la touche finale au processus de planification et de consultation publique qui guidera le développement de l'avenir socioéconomique et environnemental de Hearst. Lancé en janvier 2009, le processus d'une durée de 16 mois a commencé par la formation de comités de travail portant sur des secteurs clés : l'eau, les eaux usées, la gestion des déchets solides, la conception de bâtiments verts, la réhabilitation de sites contaminés et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En se fondant sur les points de vue recueillis auprès des résidents et des commerces locaux, *Ensemble, réinventons Hearst* a ciblé et étudié différentes stratégies de gestion environnementale. Le point central du plan de développement durable est la conception d'un parc industriel vert situé sur des terrains réaménagés, anciennement des sites contaminés. Les projets préliminaires proposés sont une scierie de haute efficacité, des usines de production d'énergie et de biocombustible à l'aide de déchets forestiers et un complexe de serres chauffées au biocombustible. En outre, un système de chauffage en réseau pour l'industrie primaire et le secteur institutionnel est sérieusement à l'étude.

Le deuxième élément clé du plan *Ensemble, réinventons Hearst* consiste en une vaste campagne de sensibilisation et d'éducation de la collectivité afin d'accroître le recyclage et le compostage, de même que la valorisation de l'eau et l'efficacité énergétique au niveau local.

« Grâce au soutien financier du FMV pour notre plan *Ensemble, réinventons Hearst*, nos citoyens peuvent bâtir un avenir meilleur et plus durable pour Hearst, a dit le maire Roger Sigouin.
« L'établissement possible d'un parc industriel vert, comportant des usines de conversion de la

biomasse qui se serviraient des résidus de l'industrie forestière comme source d'énergie, aiderait au nettoyage de sites contaminés et permettrait en plus de réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES. En outre, la campagne de sensibilisation et d'éducation de la collectivité conscientise les citoyens, les organisations et les entreprises sur les différents moyens qu'ils ont à leur disposition pour accroître le recyclage et le compostage et améliorer la valorisation de l'eau et l'efficacité énergétique. Finalement, le système de chauffage en réseau est prometteur pour les deux industries primaires à Hearst d'autant plus que bon nombre d'institutions sauraient en bénéficier. Toutes ces mesures profiteront à l'environnement et à nos portefeuilles. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Corporation de la Ville de Hearst

Daniel Sigouin
Directeur général du développement économique
Corporation de la Ville de Hearst
Tél. : 705 372-2837
Télé. : 705 362-5902
Courriel : townofhearst@hearst.ca
www.hearst.ca/

Fonds municipal vert de la FCM

Maurice Gingues
Agent des relations avec les médias
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613 907-6395
Télé. : 613 244-1515
Courriel : mgingues@fcm.ca
www.fcm.ca/fmv

Ressources naturelles Canada

Richard Walker
Directeur des communications
Cabinet du ministre
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 992-4447

